

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg, le 22 mars 2023

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaitons poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Travaux publics et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet du nouveau bâtiment pour le Lycée technique de Bonnevoie.

Le projet, qui a été lancé fin 2015 sous forme de PPP (public private partnership), prévoyait une mise en service du nouveau bâtiment pour la rentrée en septembre 2021. En date du 16 novembre 2018 la procédure d'appel d'offres du « projet PPP » a été annulée.

Dans la réponse commune des Ministres François Bausch et Claude Meisch à la question parlementaire N°4019 du 24 août 2018 de la députée Madame Claudine Konsbruck, les Ministres ont souligné leurs convictions que la construction d'un nouveau bâtiment pour le Lycée technique de Bonnevoie demeure une priorité absolue.

Suite à cette annulation l'Administration des bâtiments publics a reçu la mission de réaliser le nouveau bâtiment sous forme « classique ».

Messieurs les Ministres peuvent-ils fournir des informations quant à la construction d'un nouveau bâtiment pour les besoins du LTB ?

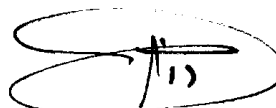
- Quelle est la situation actuelle du projet ?
- Quelles dates sont prévues pour :
 - o le dépôt du projet de loi pour le financement de ce projet ?
 - o le début du chantier ?
 - o la mise en service du nouveau bâtiment ?
- Quelle fonction aura le bâtiment actuel ?

Nous vous prions de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre très haute considération.



Martine Hansen

Députée



Marc Lies

Député



Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n° 7814 du 22 mars 2023 de Madame la Députée Martine Hansen et de Monsieur le Député Marc Lies.

Question 1 : Quelle est la situation actuelle du projet ?

L'avant-projet définitif étant terminé, le document du projet de loi est en élaboration. Les dossiers pour l'obtention des autorisations sont en train d'être finalisés.

Question 2 : Quelles dates sont prévues pour :

- **le dépôt du projet de loi pour le financement de ce projet ?**

Le dépôt du projet de loi y relatif est prévu pour été 2023.

- **le début du chantier ?**

Les travaux de viabilisation du site peuvent débuter prévisiblement mi-2024 et les travaux de construction proprement dits fin 2024 / début 2025, à condition que la loi de financement ait été votée.

- **la mise en service du nouveau bâtiment ?**

La mise en service prévisionnelle du bâtiment est actuellement prévue pour septembre 2029.

Question 3 : Quelle fonction aura le bâtiment actuel ?

Actuellement, le Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC) est implanté sur différents sites, dont le CNFPC Esch-sur-Alzette aux sites Sommet, Belval, Terres Rouges et à Strassen et le CNFPC Ettelbruck à Ettelbruck et à Colmar-Berg. Dans l'intérêt de compléter l'offre du CNFPC au Centre du pays, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse élabore un programme des besoins permettant l'implantation d'un nouveau CNFPC dans l'actuel bâtiment du LTB.

Luxembourg, le 25 avril 2023

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch